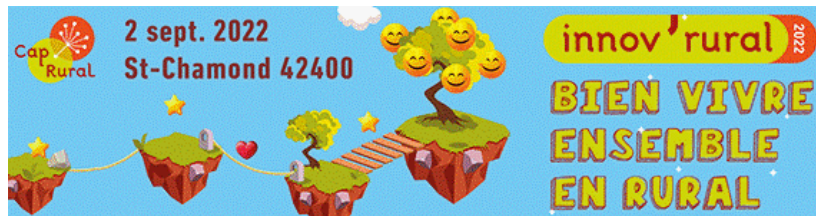


Fiche d'expérience : Mesurer le bien-être avec la méthode Spiral – département de l'Ardèche (07)



Contexte du territoire

Département rural, 325 000 habitants, avec une faible densité de population, organisé autour de l'axe rhodanien à l'est (frontière Drôme/Ardèche) et plus montagneux à l'ouest, avec des axes routiers qui suivent les vallées d'est en ouest, ce qui implique de longs temps de déplacement, le département n'ayant ni gare ni autoroute. Plus grosse ville : Annonay, 17 000 habitants ; préfecture : Privas, 8 000 habitants. Vieillesse démographique palpable (le Sud Ardèche est attractif pour les retraités). Indicateurs de pauvreté/précarité parmi les plus élevés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Tissu économique concentré dans les villes, quelques industries de grande ampleur comme Iveco bus à Annonay ; forte activité touristique avec de l'emploi saisonnier. Agriculture soumise au changement climatique : des secteurs comme les fruitiers ou la châtaigne qui se réorientent.

Le projet et ses grands objectifs

En 2019, le conseil départemental était dans l'obligation légale de renouveler les schémas sociaux qui donnent les grandes orientations politiques du département pour cinq ans. Depuis quelques années, des schémas uniques des solidarités des conseils départementaux sont préférés aux schémas thématiques (autonomie, insertion, etc.), car cela évite l'approche en silos. En Ardèche, les élus ont souhaité mettre en place une approche territorialisée, innovante, participative et transversale. Les agents ont donc proposé d'appliquer la méthode Spiral pour questionner la population sur ce qui fait son mal-être et ce qui fait son bien-être.

Les résultats de cette démarche (assez précise et documentée, plutôt qualitative et permettant une exploitation statistique) devaient servir à établir un diagnostic du territoire (en complément des statistiques de l'Insee par exemple) afin d'orienter le schéma des solidarités 2020-2024.

Les actions concrètes engagées

Pour mettre en place la méthode Spiral, les animateurs du Département et leurs partenaires ont réuni dans chacun des quatre territoires de l'Ardèche un groupe d'habitants représentant la diversité de ce territoire (sans chercher la représentativité) pour leur faire vivre la « démarche Spiral » pendant trois jours. Les participants ont réfléchi individuellement puis collectivement sur ce qui fait leur mal-être et ce qui fait leur bien-être, avant d'identifier des leviers d'action possibles.

Les membres de ces groupes noyaux ont ensuite mobilisé autour d'eux des groupes de pairs (par exemple, une agricultrice mobilise d'autres agricultrices) pour élargir le cercle de discussion par cooptation. Des groupes de retraités syndicaux, de jeunes d'un même village, de mamans d'une même crèche, de mineurs non accompagnés, d'élus, etc. ont donc participé à cette expérience durant 2-3 heures. Enfin, à ces groupes, le Département a ajouté des groupes « captifs » tels que les élèves d'une école ou les pensionnaires d'un établissement pour personnes âgées dépendantes.

Au total, entre 40 et 50 groupes de 5 à 20 personnes ont été impliqués.

Les résultats obtenus, ou en cours, sur le bien vivre ensemble dans le territoire

Certains des grands thèmes ressortis de la démarche ne l'auraient pas été avec une autre méthode. C'est notamment le cas de la question du rapport au temps, critère essentiel dans le bien-être des participants : avoir du temps pour soi, du temps de qualité avec ses amis, etc. Autres critères de bien-être qui ont été soulevés : l'accès à la culture et à l'alimentation. Les animateurs Spiral ont alors pu solliciter leurs collègues travaillant sur ces sujets. Parmi ce qui fait le mal-être des personnes interrogées : le rapport à la santé (sur ce territoire, il est difficile d'accéder aux médecins généralistes, l'offre de soins de spécialistes est limitée, avec beaucoup d'habitants confrontés à la maladie ou la perte d'autonomie), la relation aux administrations et la question des déplacements.

Le diagnostic qui est ressorti de la démarche a permis de construire en 2020 un schéma des solidarités innovant et dynamique : il se décline dans un premier temps en quarante actions avant éventuellement que d'autres actions prennent le relais après un ou deux ans.

Thématique :

Indicateurs

Mots clés :

Consultation, politiques publiques, évaluation, diagnostic, bien-être

Territoire concerné :

Département de l'Ardèche

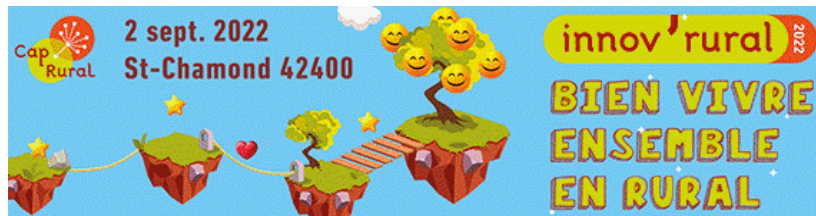
Acteur porteur de la démarche :

Conseil départemental de l'Ardèche

Acteurs impliqués dans la démarche :

Tous les partenaires du Conseil départemental sur ses compétences sociales : UDCCAS, intercommunalités, acteurs associatifs de la petite enfance ou de l'insertion, acteurs de l'autonomie, ARS, etc.

Fiche d'expérience : Mesurer le bien-être avec la méthode Spiral – département de l'Ardèche (07)



Parmi les actions qui améliorent le bien vivre ensemble dans le territoire :

- la possibilité offerte à des familles en recherche d'emploi d'avoir accès à des places en crèche (répond à la problématique du rapport au temps et permet de lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge) ;
- l'aménagement du parcours de l'usager notamment dans les salles d'attente des centres médico-sociaux (répond à la problématique du rapport aux institutions) ;
- un travail d'animation au musée départemental d'archéologie et hors les murs pour améliorer l'accès à la culture au plus grand nombre ;
- etc.

Autre effet bénéfique par ricochet pour les partenaires : à la fin d'une animation chez un partenaire, par exemple d'un groupe de jeunes de la mission locale, l'animateur transmettait sa synthèse au partenaire qui en retirait des informations sur la vie du lieu, la vie du groupe.

Liens du projet au développement local

La méthode Spiral a eu un bon écho sur le territoire et le Département continue d'organiser deux sessions annuelles de formation à travers son laboratoire d'innovation sociale pour des personnes issues de ses services, ses partenaires, des acteurs culturels du territoire, des habitants, des élus... 100 personnes ont été formées depuis 2019. La démarche Spiral, appliquée entièrement ou partiellement, a permis par exemple à un foyer d'accueil de personnes en situation de handicap géré par la Croix rouge de conduire un projet d'accès à la citoyenneté pour ses résidents, à la MSA de renouveler son plan d'action sociale au niveau départemental et d'animer un groupe de femmes agricultrices, à la Mutualité française de mettre en place un relais des accueillants familiaux, etc.

Par ailleurs, la démarche Spiral exigeant horizontalité (chacun ne se présente que par son prénom, et non comme élu ou allocataire du RSA) et coresponsabilité (il ne s'agit pas de venir avec une liste de souhaits de ce que le Département devrait faire) au sein des groupes, elle a permis de fédérer et de dynamiser certains groupes. Plusieurs territoires ont ainsi impulsé des initiatives autour de l'alimentation.

Perspectives

Le Département agit actuellement dans la continuité de ce qui a été inscrit dans le schéma des solidarités et continue de former à la méthode Spiral.

Facteurs de réussite, points de difficultés et de vigilance repérés

Difficultés : avec le recul, les chargés de mission pensent qu'ils auraient dû mieux préciser en amont avec les élus le niveau d'implication des habitants qui était attendu. « Participation » est un mot-valise, un fourre-tout, qui se décline en une échelle de pratiques : information, consultation, concertation et codécision. Avec l'un d'entre eux, le cahier des charges aurait gagné en clarté.

Facteurs de réussite :

- une approche généraliste, universelle, adaptable à différents publics y compris ceux qui ne sont pas à l'aise avec le français ;
- la rencontre au bon moment d'une commande politique précise et d'une solution technique adaptée.

Point de vigilance : à l'époque, le schéma des solidarités a été voté à l'unanimité (majorité et opposition). En 2021, la majorité départementale a changé, ce qui a entraîné un changement d'exécutif et la réorientation de certaines politiques.

Pour en savoir plus, contactez :

Amandine Villard, chargée de projets transversaux du secteur social à la DGA Solidarités du Département de l'Ardèche
avillard@ardeche.fr – 04 75 66 78 03 – 06 40 23 38 27

Rédacteur de la fiche :

ADIR
Mise à jour :
18/05/2022